

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2021

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, UTHURRY Dominique, IRIART Hélène, ELICABE Nicolas, ELICABE Yves, ELISSONDO Annie, PARADIS Sébastien, SALLABERRY Alexis, UTHURRY Jean

Absente excusée : DUBOIS Beatrix , CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa

Secrétaire de séance : IRIART Hélène

❖ Permanences élections des 20 et 27 juin

✓ Contexte

Le maire rappelle que deux élections ont lieu le 20 et 27 juin : choix des conseillers départementaux et des conseillers régionaux.

La situation sanitaire actuelle exige un certain nombre de précautions à prendre (sens de circulation, isolements adaptés, ...). Par ailleurs cela induit la tenue de deux urnes différentes par les assesseurs, donc quatre assesseurs nécessaires. Avec deux bureaux de vote à tenir, les rotations seront compliquées...

✓ Salle communale

Pour répondre aux exigences imposées par le protocole Covid, le conseil municipal après validation des services préfectoraux décide de regrouper les deux bureaux de vote à la salle communale d'Alos.

Bureau de vote 1

8heures -10 heures	Jean Pelle Iriart - Arño Bidalun
10 heures - 12 heures	Iriart Hélène - Sébastien Paradis
12heures - 14 heures	Annie Elissondo - Jean Pelle Iriart
14heures - 16 heures	Betti Dubois - Arantxa Camus-Etchécopar
16heures - 18 heures	Maitena Etchandy- André Pribat

Bureau de vote 2

8heures -10 heures	Dominique Uthurry - Alexis Sallaberry
10 heures - 12 heures	Dominique Uthurry - Marc Eliçabe
12heures - 14 heures	Jean Uthurry - Nicolas Eliçabe
14heures - 16 heures	Yves Eliçabe- Anne Marie Etcheberry
16heures - 18 heures	Yves Eliçabe / Jean Pierre Iriart-Alexis Sallaberry

❖ Délibérations virement de crédits

Délibération de virement de crédits à prendre pour

- Cotisation SIVU 243€ (prévu au BP 223€. Manque donc 20€, à prendre sur le compte 61521. **Accord du conseil municipal.**
- Remboursement à Jean Uthurry d'une facture payée pour location mini pelle afin de réaliser des travaux sur la commune. Montant 562 €. **Accord du conseil municipal.**

❖ Clôture budget CCAS

Le Maire fait savoir qu'il existe, depuis plusieurs années, un budget annexe Centre Communal d'Actions Sociales, créé dans le but d'aider financièrement les personnes rencontrant des difficultés ponctuelles. Ce budget n'est plus utilisé car le budget général a un compte « secours et dot » pouvant être utilisé dans le même but. La gestion de ce budget annexe génère des contraintes administratives assez lourdes. Il est donc proposé au conseil municipal de prendre une délibération pour le clôturer.

Accord du conseil municipal.

❖ Divers

✓ Régularisation cadastrale voie communales.

Le maire soumet au conseil les projets de régularisation des chemins Bordagorri, du Saliga et Sorholüzia, tels que présentés par le géomètre (Geodenak) pour rédaction des documents d'arpentage.

Validation du conseil municipal.

✓ Plan vélo

Le Maire rappelle qu'il avait été déposé auprès du Département un dossier appel à projet pour une étude de faisabilité d'un schéma concernant la création d'une piste cyclable reliant les communes d'Ossas/Alos/Tardets/Trois-Villes.

Ce projet, en concertation avec les communes voisines, vise à encourager les mobilités douces et à sécuriser certaines portions dangereuses sur les voies reliant ces bourgs, exemple : Route départementale D247 entre Alos et Tardets, périlleuse pour les piétons et les vélos.

La commission permanente du Conseil Départemental a attribué une aide financière de 10.500€ pour la réalisation de cette étude. (70% de subvention pour une dépense plafonnée à 15.000€).

Prochaine étape : élaboration du cahier des charges pour appel d'offres afin de recruter le bureau d'études.

✓ Pont de la route d'Ossas

Le maire rappelle qu'une étude des services du Conseil Départemental a mis en évidence la fragilisation du pont - affouillements importants à la base des piliers de soutien notamment - requérant donc des travaux de consolidation assez urgents. La première étape consiste à effectuer une étude approfondie de la structure afin d'estimer un montant des travaux de renforcement nécessaires.

A cet effet, le maire a pris contact avec le bureau d'études Jean Marie LURO (Ahaxe) qui a communiqué un devis d'un montant de 2.976€ TTC..€. Il est donc proposé au conseil d'accepter ce devis.

Accord du conseil municipal

✓ Fonds concours adressage

Le Maire fait savoir que la CAPB a validé la demande de la commune d'Alos pour le fonds de concours « adressage » (nomination des rues et numérotation des logements) à hauteur de 6.000€ pour une dépense de 16.469,90€ HT, et qu'il convient de délibérer pour acceptation du montant attribué et autorisation donnée au maire pour signature de la convention entre la CAPB et la commune.

Accord du conseil municipal.

✓ Saison de la langue basque 2021 (Euskararen Urtaroa 2021)

Le Maire informe le conseil de la mise en place d'un comité de pilotage au sein de la CAPB qui sera chargé de construire un programme animations en langue basque du 19 novembre au 3 décembre. Fiche projet à compléter pour le 25 juin si la commune souhaite organiser un évènement.